

MAIRIE DE SORNAY
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 27 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de Sornay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François Marchal, Maire.

Présents : M. MARCHAL F. Maire, Mmes RIETMANN Odette, GAUTHIER Christelle, LAMBOLEY Stéphanie et Mrs ALLIOT Benoît, BARBE Dominique, BARBE Sylvain, LETHO Alexandre, MARCHAL Luc.

Absents excusés : GAILLARD Karine,
Secrétaire de séance : ALLIOT Benoît

Début - Fin de la séance : 20h00 – 23h50

Ordre du jour :

- Compte de gestion 2019
- Compte administratif 2019
- Affectation de résultat
- Budget primitif 2020
- Vente terrain rue du Puiset
- Raccordement électrique 4 Fausse Rue Basse
- Location terrains communaux
- Questions diverses

1/ Compte de Gestion 2019

Le compte de gestion de l'exercice 2019 de la commune de Sornay, dressé par la trésorerie de Marnay-Pesmes, est conforme au compte administratif dressé par le Maire et est approuvé à l'unanimité.

2/ Compte Administratif 2019

Après présentation du compte administratif, le Maire sort de la salle pour la délibération et le vote. Le 1^{er} Adjoint fait voter celui-ci. Le compte administratif 2019 établi par le Maire est approuvé à l'unanimité. Il présente les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement	: 75 805.09 €	Dépenses d'investissement	: 40 429.39 €
Recettes de fonctionnement	: 152 659.06 €	Recettes d'investissement	: 325 270.90 €
Excédent 2018	: 0.00 €	Déficit 2018	: - 17 170.59 €
Excédent de fonctionnement	: 76 853.97 €	Excédent d'investissement	: 267 670.92 €

3/ Affectation du résultat

Le Conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats de clôture 2019 aux comptes suivants :

Au R1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :	+ 76 853.97 €
Au D001 : Solde d'investissement reporté :	+ 267 670.92 €
Au R002 : Excédent de fonctionnement reporté :	0.00 €

4/ Budget primitif 2020

Le budget primitif établi par le Maire se présente ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	116 901.00 €	Dépenses d'investissement :	578 214.86 €
Recettes de fonctionnement :	116 901.00 €	Recettes d'investissement :	578 214.86 €

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2020 est approuvé à l'unanimité.

5/ Vente terrain communal rue du Puiset

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition d'achat du terrain communal situé rue du Puiset pour un montant de 36 000 € net vendeur.

6/ raccordement électrique 4 fausse rue basse

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de SIED 70 quant aux travaux d'électrification liés au raccordement de la maison située 4 fausse rue basse sauf ce qui concerne la mise en place d'un nouveau point lumineux.

7/ Location terrains communaux

M. RAVINET a souhaité arrêter l'exploitation de deux terrains communaux. Publicité a été faite pour remettre ces terrains en location et 4 candidatures ont été reçues. Après examen de celles-ci, le conseil décide :

- de louer les terrains à des agriculteurs de Sornay.

Le gendre de Monsieur MARCHAL François étant candidat, Monsieur MARCHAL François ne prend pas part au débat et sort de la salle.

Le fils de Monsieur BARBE Dominique étant candidat, Monsieur BARBE Dominique ne prend pas part au débat et sort de la salle.

- de louer à des agriculteurs éleveurs. Vote : 5 pour, 1 contre, 1 abstention

A la suite, Monsieur MARCHAL Luc ne prend plus part au débat et sort de la salle

- de louer la petite parcelle à M. BARBE Christophe. Vote à l'unanimité.
- de louer la grande parcelle à M. DUBOIS Cyril. Vote à scrutin secret : 3 pour, 2 contre, 1 abstention.

